

suivantes reçues pour lui la veille, en réponse à la demande d'audience qu'il avait adressée de Macao :

I

En lisant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai été parfaitement au courant de tout. J'ai remis au Vice-Roi la lettre qui m'a été apportée par M. Rivoire, à qui j'ai remis la réponse du Vice-Roi, pour qu'il vous la fasse tenir.

A cause de ses occupations, le noble Consul de 1^{re} classe ne peut pas venir à Canton tout de suite ; mais, comme le Commissaire Impérial est sur son départ, il serait à désirer que M. le Consul vînt sans délai pour traiter avec lui ; car, s'il tardait un peu trop, il est à craindre qu'il ne puisse voir le Commissaire Impérial.

Je souhaite au Consul mille bonheurs et le salue respectueusement.

S. TCHANG HOA.

La seconde lettre était écrite par le Vice-Roi :

II

Moi, Tsy, deuxième précepteur du fils de l'Empereur, premier préfet de la milice, Vice-Roi des deux Kouang, j'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre par laquelle j'ai été officiellement informé de l'arrivée à Macao de l'honorable Consul de 1^{re} classe. Nous avons ainsi l'espérance de nous voir bientôt mutuellement, mais à cause des fatigues d'un long voyage, il veut se reposer quelques jours avant de venir à Canton.

Le Commissaire Impérial et moi, conformément à la bonté et à la bienveillance de notre grand Empereur, désirons traiter avec les mêmes attentions et les mêmes égards tous les Étrangers, de quelque nation qu'ils soient ; car il est extrêmement à désirer de voir régner la paix à l'intérieur afin que chacun soit heureux dans sa position.

J'ai déjà plusieurs fois manifesté ces mêmes sentiments dans mes lettres à M. le Commandant Cécille, qui sans doute l'aurait fait connaître à l'honorable Consul de 1^{re} classe.

Nous désirons connaître d'une manière certaine et par des